

EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA GROSNE

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 7 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet à vingt heures.

Le Comité Syndical de l'EPAGE du Bassin versant de la Grosne, dûment convoqué en date du 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Espace des Griottons de Cluny (salle n°4), sous la présidence de Mr BORDET Jean-François, doyen d'âge.

Délégués présents :

- CC du Clunisois : GELIN Daniel, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, LOGEROT Virginie.
- CC du Sud de la Côte Chalonnaise : DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, GUENARD Pascal.
- CC entre Saône et Grosne : BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe, PELLETIER Claude.
- CC St Cyr – Mère Boitier : MORIN Jean-Marc, LAPALUS Pierre.
- CA Le Grand Chalon : LABULLE Marc.
- CC Saône Beaujolais : MENICHON Jacky.

Secrétaire de séance : LOGEROT Virginie

Assistaient en outre à la séance :

- CRETENET Déborah, DGS de la CC du Clunisois
- BOUILLIEN Murielle, secrétaire du SMAG

- Mr le Président de la Communauté de Communes du Clunisois, Jean-Luc DELPEUCH, accueille les délégués pour cette première séance du Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Jean-François BORDET, doyen d'âge, qui a déclaré installés les délégués dans leurs fonctions.

Il invite ensuite le comité syndical à procéder à l'élection du Président.

- Le Comité Syndical a désigné deux assesseurs pour le déroulement des opérations de vote : Mme CRETENET Déborah, DGS de la CC du Clunisois et Mme BOUILLIEN Murielle, secrétaire du SMAG.

Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires. Chaque délégué remet le nombre de bulletins de vote écrit correspondant à son nombre de voix délibératives dans l'urne. Le dépouillement est ensuite effectué par les deux assesseurs.

Candidat : Mr BORDET Jean-François

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 13

Mr BORDET Jean-François est élu Président au 1^{er} tour avec 13 voix et déclare immédiatement installer dans ses fonctions.

- Le Président propose de fixer le nombre de Vice-Présidents et de membres du bureau, le Comité Syndical fixe le nombre de trois Vice-Présidents et de deux membres du bureau.

- Le Président invité le Comité Syndical à procéder à l'élection des vice-présidents.

Après appels à candidatures, il est dès lors procédé aux opérations de vote pour chaque Vice-Président.

Election du premier Vice-Président :

Candidat : Mr GELIN Daniel

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 14

Mr GELIN Daniel est élu 1^{er} Vice-Président au 1^{er} tour avec 14 voix.

Election du deuxième Vice-Président :

Candidat : Mr MARTINOT Rémy

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15

Mr MARTINOT Rémy est élu 2^{ème} Vice-Président au 1^{er} tour avec 15 voix.

Election du troisième Vice-Président :

Candidat : Mr DUPARAY Alexandre

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 14

Mr DUYPARAY Alexandre est élu 3^{ème} Vice-Président au 1^{er} tour avec 14 voix.

- Le Président propose au Comité Syndical la désignation des membres du bureau comme suit :

Mr LABULLE Marc : CA Le grand Chalon

Et un délégué de la CC Saône-Beaujolais qui sera désigné à la prochaine réunion du Comité Syndical.

- Le Président fixe la date de la prochaine réunion : jeudi 22 juillet 2021 à 20 h 00 à l'Espace des Griottons de Cluny.

La séance est levée à 21 h 30.

Le Président,



Jean-François BORDET